

SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET Inauguration

La station d'épuration a bien été réhabilitée

De notre correspondante locale, Claire-Lise BOSA



L'assemblée réunie. Photo Progrès /DR

Samedi matin, a eu lieu l'inauguration de la réhabilitation et de la mise en place d'un système de traitement du phosphore de la station d'épuration, en présence de nombreux élus, représentants des administrations et entrepreneurs.

Le montant total des travaux s'élève à 383 300 € TTC. La subvention de l'agence de l'eau se monte à 159 708 € et le fonds de compensation pour la TVA à 61 328 €. Un emprunt de 159 000 € a été effectué et 3 264 € ont été pris sur fonds propres.

Le maire, Pierre Varliette précise : « L'objectif est de maîtriser l'urbanisation et son développement. Cette station d'épuration a une capacité de 3 200 équivalents habitants et en accueille aujourd'hui environ 1 800. Cela nous permet de prévoir des aménagements et des constructions nouvelles. »

Quelles sont les prévisions, dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme ? « Elles sont réelles : extension de trois hectares, dans un premier temps, de la zone d'activités La Croix-Grand-Borne ; construction dans les trois années à venir d'environ 130 logements (résidence Le jardin de Perrine, logements sociaux Opac, lotissements pavillonnaires, résidence médico-sociale Adapei). Il y a aussi le raccordement au réseau collectif des secteurs Gorge d'enfer, le Ganty et le Chevalier (environ cinquante maisons). Nous avons engagé l'étude du schéma directeur d'assainissement mais aussi du zonage pluvial, afin de traiter en amont la gestion des réseaux unitaires, eaux usées et eau pluviales. »

En conclusion, le maire a évoqué le prochain transfert de compétence d'assainissement à la communauté de communes : « Le 1^{er} janvier 2020, la Communauté de communes des monts du Lyonnais (CCMDL) récupérera les réseaux, les stations d'épuration, et la gestion du fonctionnement et des investissements de tout son territoire. Je suis favorable à cette évolution, elle nous permettra de mutualiser les moyens mis en œuvre, mais aussi d'être plus à même de régler les problèmes écologiques dans leur globalité avec une prise de conscience générale sur la préservation de notre environnement. Il va falloir uniformiser les coûts de redevances demandés aux usagers, ils vont certainement augmenter, mais tout cela a un prix, et la solidarité devra jouer. »